### Nos spécificités

- Les solutions d'hébergement des ACT Psy sont des appartements individuels, de coordination thérapeutiques.
- Nos 13 appartements sont situés dans l'agglomération Rochelaise et ouverts toute l'année.
- Les orientations proviennent des hôpitaux psychiatriques, de l'EMPP, des services sociaux (urgences sociales, maisons d'arrêts, etc.).

Notre service facilite la participation à la vie sociale et professionnelle grâce à un accompagnement personnalisé et des activités collectives.

Ce dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé



# Pour vous apporter le meilleur accompagnement!



Créée en 1841 par une communauté de sœurs protestantes, la fondation Les Diaconesses de Reuilly est à but non lucratif et reconnue d'utilité publique.

Nous plaçons au cœur de nos engagements les personnes que nous accompagnons à travers nos 43 établissements et services.

lesdiaconesses.org

# Contactez-nous pour plus d'informations

- 06 58 75 07 06
- actpsy@fondationdiaconesses.org
- Plateforme Adulte et Handicap Immeuble le Sextant 15 rue de la trinquette 17000 La Rochelle
- lesdiaconesses.org
  /plateforme-adulte-et-handicap





#### **ACT PSY**

Appartements de coordination thérapeutique psychiatrique

Plateforme Adulte et Handicap



Accompagner toute vie



#### Nos missions

Notre dispositif a pour objectif l'insertion sociale des personnes accueillies et le maintient dans les soins.

Conçu comme un terrain d'expérimentation des conduites sociales, il permet de :

- Créer les conditions d'accès à une vie la plus autonome possible.
- Favoriser l'intégration dans la cité et encourager la participation à une vie sociale et citoyenne.
- Enclencher une dynamique de projet et un processus de rétablissement.

## Notre équipe

- Un Médecin psychiatre
- Une Aide soignante
- Un Éducateur spécialisé
- Une Infirmière
- Un Éducateur sportif
- Une Cheffe de service
- Une Directrice

Nous assurons une coordination médicale, et créons les conditions favorables à votre insertion sociale et professionnelle.

#### Votre admission

- Avoir l'envie d'être soutenu(e) et accompagné(e) dans vos démarches pour accéder à une vie autonome.
- Être âgé(e) de plus de 18 ans.
- Être en situation de Handicap Psychique ou en risque de le devenir.

